

Linda MISSE

De: bermimi@laposte.net
Envoyé: mardi 3 décembre 2019 10:12
À: Linda MISSE
Objet: Opposition et révision Plu et EVP
Pièces jointes: 3B67DE8D-58FF-4291-A540-1B8740AE2B0B.jpeg; 5624F8D4-5C56-4D0C-9A44-3FDBF3740452.jpeg; 0BA387B3-6137-4CC4-9D9F-D5F397842D20.jpeg; 8853488E-12EF-4646-A638-BCAE816DD9B2.jpeg



Monsieur le Commissaire Enquêteur

Nos aïeux (Mme Grindou Mr Matteo Mme Zuliani) nous ont transmis leur propriété qui était là leur depuis plusieurs générations (parcelles A121 et À 126). Le Notaire nous a demandé des montants conséquents pour des terrains constructibles.

Aujourd'hui le projet PLU prévoit de porter les limites de séparation de voisinage de 5 à 7 mètres.

Compte tenu de l'étroitesse de nos parcelles (17 mètres pour la À 121) cette modification ne laisserait qu'une possibilité de construction de 3 mètres de large, autant dire inconstructible.

Comme suite à notre entretien verbal avec MR le Commissaire Enquêteur nous formulons une opposition à ce projet qui nous pénaliserait injustement.

Par ailleurs, il apparaît que des espaces verts protégés (art L 151-19 et L 151-23 du code de l'urbanisme) concerneraient plus de la moitié de nos surfaces.

Il est vrai qu'une partie de nos biens est pentue et dans cette pente nous sommes prêtes à concéder quelques mètres carrés d'espaces verts protégés. Mais si il vous plaît ne mettez pas notre belle parcelle dégagée en EVP. Voir photos ci jointes.

Nous espérons vivement que vous comprendrez notre requête et que vous accepterez de faire une modification de vos périmètres d'EVP.

Veuillez agréer Monsieur le Maire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos sentiments distingués.

Mme Zuliani Marie Usufritiere

Mme Berthet Laurie

Mme Berthet Cindy

